



PRAGA

PRÉVOYANCE ET RETRAITE DES
AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE
ASSOCIATION LOI DE 1901

APRIA R.S.A

REMBOURSEMENT DES FRAIS « SANTÉ »

VOS INTERLOCUTEURS

La gestion des prestations complémentaires santé PRAGA et sur-complémentaires SUP-PRAGA est confiée à **APRIA-RSA**.

Quel que soit votre régime d'assurance maladie obligatoire ou votre lieu de résidence, **une seule plate-forme** est à votre disposition pour toutes les questions relatives à vos prestations **de complémentaire santé**.

Spécialement dédiée aux agents généraux d'assurance actifs et retraités, ainsi qu'à leurs ayants droit (conjoint, partenaire de Pacs, concubin, enfants), elle offre une gestion personnalisée.

APRIA R.S.A. / GESTION AGA

14 Allée Charles PATHE
18934 BOURGES CEDEX 9

Tél. : 02 48 23 81 81
de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi

Fax : 02 48 23 81 85
E-mail : gestion.clients@apriarsa.fr

VOTRE RÉGIME DE BASE :

Pour toutes questions sur vos prestations du régime de base, veuillez contacter directement votre caisse d'assurance maladie obligatoire. Si votre assurance maladie est gérée par **la RAM**, vous trouverez ci-dessous, à toutes fins utiles, les coordonnées de cet organisme, quel que soit votre lieu de résidence :

RAM
14, allée Charles PATHE
18934 BOURGES CEDEX 9
Tél. : 0 811 013 030